



REPUBLIQUE DE LA GUINEE EQUATORIALE
Unité - Paix - Justice

MINISTERE DE L'EDUCATION, ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ET DU
SPORT

ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DU
CAPITAL HUMAIN (PARCH)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET
POUR LA PERIODE JANVIER 2024 A JUIN 2025

Secteur : Education

Projet N° : P-GQ-IAE-006

Don (FAT-PRI) N° : 5500155014251

AMI N° : 007/2024/FAT-PRI/PARCH-GE/BAD/UGP

1. Le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, représenté par Monsieur de le Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification (MFEP) a sollicité et obtenu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de financer l'Etude de Faisabilité du Projet d'Appui au Renforcement du Capital Humain (PARCH) et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable ayant une expérience avérée dans les domaines de l'audit des projets de développement financés par des bailleurs de fonds.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent d'une manière générale les tests et les contrôles que l'auditeur juge nécessaires au regard des circonstances, et plus spécifiquement il s'assurera, entre autres, que :

- (i) Les ressources du don et les fonds de contreparties ont été utilisés conformément aux dispositions de l'accord de don dans un souci d'économie et d'efficacité et uniquement aux fins pour lesquels ils ont été octroyés ;

- (ii) Les acquisitions de biens, travaux et services financées ont été réalisées conformément aux dispositions de l'accord de don et conformément aux règles et procédures d'acquisition de la Banque et ont été correctement enregistrées dans les livres comptables ;
- (iii) Les pièces justificatives appropriées, documents et livres comptables relatifs aux activités du projet, sont conservées ;
- (iv) Les états financiers sont préparés par la direction du projet conformément aux principes comptables acceptables au plan international et donnent une image fidèle de la situation financière du projet à la fin de l'exercice ainsi que des dépenses effectuées pour la période close à cette date.
- (v) Les services prévus au titre de ce contrat comprennent également l'opinion de l'Auditeur sur le degré de conformité des états financiers aux engagements financiers contenus dans l'accord de prêt et fait, le cas échéant, des commentaires sur les causes internes et externes des anomalies observées.

3. L'Unité de Gestion du PARCH invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent être des cabinets d'audit enregistrés et être régulièrement inscrits au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national ou régional et jouissant d'une expérience confirmée en comptabilité et audit financier des projets de développement. Les consultants intéressés doivent produire les informations ainsi que les preuves sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants pourront se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection sont conformes à la « Politique d'acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, édition octobre 2015 », qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. La durée des prestations est estimée à trois (03) mois au maximum, pour l'ensemble des activités.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir toute information complémentaire à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : de **09 h 00 à 16 heures (heure locale)**, du lundi au vendredi.

7. Les expressions d'intérêt en langue espagnole ou française doivent être déposées en version papier à l'adresse physique mentionnée ci-dessous ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **09/04/2025 à 15 heures** (heure locale) et porter expressément la mention :

« 007/2024/FAT-PRI/PARCH-GE/BAD/UGP - BUREAU DE CONSULTANTS POUR L'AUDIT EXTERNE DU PARCH » et:

A L'attention de : Monsieur le Directeur National du Projet d'Etude de Faisabilité du Projet d'Appui au Renforcement du Capital Humain (PARCH).

Localisation: Ministère de l'Education Nationale, la Science, la Formation Professionnelle et des Sport, Malabo II - 5em Étage - République de Guinée Équatoriale.

Tél : (240) 222 27 25 90

E-mail : ondomba061@mail.ru et

en copie à churchilmeyo@yahoo.fr, guapina-hotmail.com